



Directeur, Directrice du recrutement
Mandat de 2 ans

- Assiste aux assemblées des membres et du conseil d'administration.
- Est responsable de l'inscription des membres et des nouveaux membres.
- Recueille les frais d'adhésion lors des inscriptions qu'il/elle remet ensuite au trésorier de l'association.
- Informe les gens sur les règles et activités de l'association en distribuant le livret de randonnées et des cafés-rencontres ainsi qu'une copie des statuts et règlements.
- Participe à la mise à jour de la liste des membres.

Mise en candidature de : _____
au poste de directeur/directrice du recrutement d'AM St-Hubert.

Proposé par : _____

Appuyé par : _____

Date : _____